



Commune de Bossonnens

CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens de la commune de Bossonnens sont convoqués en Assemblée communale le lundi 7 juin 2021 à 20H00 à la salle polyvalente du bâtiment scolaire, route de Vevey 31.

- Ordre du jour :**
1. Présentation du nouveau Conseil communal
 2. Procès-verbal de l'assemblée communale du 19 avril 2021
 3. Règlement des finances
 - Présentation
 - Approbation
 4. Décision relative au mode de convocation des assemblées communales pour la période administrative 2021 - 2026
 5. Nomination de la Commission financière pour la période administrative 2021 - 2026
 6. Nomination de la Commission d'urbanisme pour la période administrative 2021 - 2026
 7. Nomination de la Commission des naturalisations pour la période administrative 2021 - 2026
 8. Divers

Le Conseil communal

Le procès-verbal de la dernière assemblée, ainsi que le Règlement des finances peuvent être consultés auprès du secrétariat durant les heures d'ouverture du bureau communal, 10 jours avant l'assemblée, ainsi que sur le site Internet www.bossonnens.ch.

L'assemblée se tiendra dans le respect des prescriptions liées au Covid-19. Au vu de cette situation particulière, le Conseil communal a décidé de renoncer au traditionnel verre de l'amitié servi habituellement à l'issue de l'assemblée.